



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet NGCC Gordon Reid - Radoub à quai	
Solicitation No. - N° de l'invitation F1782-17C858/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F1782-17C858	Date 2017-10-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XLV-242-7349	
File No. - N° de dossier XLV-7-40109 (242)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-16	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Szczesniak, Michal	Buyer Id - Id de l'acheteur xlv242
Telephone No. - N° de téléphone (250) 507-0647 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 001 à l'invitation à soumissionner

La présente modification vise à :

- (a) inclure des documents techniques supplémentaires à l'annexe A (Énoncé des travaux);
- (b) modifier la date d'échéance de la confirmation de la participation à la conférence facultative des soumissionnaires;
- (c) modifier la date d'échéance de la confirmation de la participation à la visite facultative du site;
- (d) répondre aux demandes de renseignements pertinentes formulées à ce jour; et
- (e) répondre aux demandes de renseignements techniques pertinentes formulées à ce jour.

Révision 001 :

Remplacer la totalité de l'annexe A (Énoncé des travaux) par le texte suivant :

ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX

A1. Site des travaux

Le navire sera ancré à l'installation de la Garde côtière canadienne (GCC) située au 9860, West Saanich Road, à Sidney (Colombie-Britannique) V8L 4B2.

A2. Interprétation

Les mots « doit » ou « doivent » et « est nécessaire » ou « obligatoire », qui figurent dans l'énoncé des travaux et dans les spécifications citées, doivent être lus comme étant des obligations de l'entrepreneur par rapport à l'exécution des travaux dans le respect des prix compris dans le contrat.

Le mot « devrait » doit être lu comme étant une préférence ou une recommandation qui n'est pas obligatoire.

A3. Spécifications

Les spécifications sont fournies dans le document électronique distinct, intitulés :
« F1782-17C858A-GordonReid-AlongsideRefit_Specifications_Version02.zip ».

A4. Document complémentaire à l'énoncé des travaux

Les spécifications sont complétées au moyen des renseignements fournis dans le document électronique distinct intitulé :
« F1782-17C858A-GordonReid-AlongsideRefit_StatementOfWork_Supplement_Version01.zip »

Révision 002 :

Remplacer la totalité de la section 2.5 (Conférence facultative des soumissionnaires) par le texte suivant :

2.5 Conférence facultative des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires sera organisée à Port Hardy (Colombie-Britannique) le 2 novembre 2017. Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. On recommande aux soumissionnaires qui ont l'intention de présenter une soumission d'assister à la conférence ou d'y envoyer un représentant.

Les soumissionnaires doivent envoyer un courriel à l'autorité contractante au plus tard à 14 h (HAP) le 31 octobre 2017 pour confirmer leur présence à la conférence des soumissionnaires.

L'autorité contractante enverra des détails sur la conférence aux participants inscrits. On pourrait demander aux participants à la conférence de présenter une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement et de signer des feuilles de présence. Les participants à la conférence doivent respecter l'ensemble des règlements, des instructions et des directives en vigueur sur les lieux. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

Révision 003 :

Remplacer la totalité de la section 2.6 (Visite facultative des lieux/du navire) par le texte suivant :

2.6 Visite facultative des lieux/du navire

Il y aura une visite à bord du navire immédiatement après la conférence des soumissionnaires. Les participants à la visite des lieux ne doivent pas monter à bord du navire sans le consentement de l'autorité contractante. On recommande au soumissionnaire ou à son représentant de visiter le navire pendant la visite facultative des lieux.

Les soumissionnaires doivent envoyer un courriel à l'autorité contractante au plus tard à 14 h (HNP) le 31 octobre 2017 pour confirmer leur présence à la visite des lieux.

On pourrait demander aux participants à la visite des lieux de présenter une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement et de signer des feuilles de présence. Les participants à la visite des lieux doivent respecter l'ensemble des règlements, des instructions et des directives en vigueur sur les lieux et sur le navire.

La visite des lieux sera d'une durée limitée, comme elle est déterminée par l'autorité contractante au cours de celle-ci. Tous les participants à la visite des lieux devront immédiatement débarquer du navire à la suite de celle-ci.

Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, mais ils pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Question 001 :

Où puis-je télécharger les modifications à l'invitation à soumissionner?

Réponse 001 :

Chaque modification à l'invitation à soumissionner peut être téléchargée à partir de la page d'appel d'offres sur le site Web achatsetventes.gc.ca. Les liens se trouvent à la section intitulée « Documents d'invitation à soumissionner » de l'appel d'offres.

Question 002 :

Où puis-je télécharger les documents électroniques identifiés dans la demande de soumissions par un nom de fichier?

Réponse 002 :

Les documents électroniques identifiés dans la demande de soumissions par un nom de fichier peuvent être téléchargés à la page de l'appel d'offres sur le site Web achatsetventes.gc.ca. Les liens se trouvent à la section intitulée « pièces jointes » de l'appel d'offres.

Question 003 :

Le navire peut-il être arrimé à une autre installation que celle qui est précisée dans la demande de soumissions?

Réponse 003 :

Non. Le site des travaux et l'emplacement d'ancrage du navire demeurent inchangés.

Question 004 :

Où puis-je trouver les réponses aux questions techniques posées par l'industrie?

Réponse 004 :

Toute question concernant l'énoncé des travaux est considérée comme de nature technique et les réponses correspondantes se trouvent dans le document complémentaire à l'énoncé des travaux identifié à l'annexe A (Énoncé des travaux).

TOUTES LES AUTRES INSTRUCTIONS, MODALITÉS ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉES.